

Antibes, le 25 novembre 2025

INAUGURATION D'UN SALON DES FAMILLES EN NEONATALOGIE DE L'HOPITAL D'ANTIBES

LUNDI 8 DECEMBRE 2025 – A PARTIR DE 13h30

L'Hôpital d'Antibes est heureux d'annoncer l'inauguration de son **nouveau Salon des Familles au sein du service de néonatalogie**, un espace entièrement pensé pour renforcer la présence parentale auprès des nouveau-nés prématurés.

*Cette réalisation a été rendue possible grâce aux généreux soutiens de l'association **A Bras Cadabra**, engagée depuis plusieurs années auprès des familles confrontées à la prématurité et des **Kiwanis**.*

Une inauguration est donc prévue le **lundi 8 décembre 2025 à partir de 13h30**, en présence des équipes médicales et soignantes, de la direction et de l'association A Bras Cadabra et des Kiwanis.

Un espace essentiel au cœur du pôle mère-enfant permis par le mécénat



Doté d'une maternité de **niveau 2A**, notre établissement accueille les nouveau-nés à partir de **33 semaines d'aménorrhée**, ainsi que les nourrissons nécessitant un accompagnement spécifique à la naissance. Les données scientifiques récentes démontrent que la **présence rapprochée des parents dès les premiers jours** favorise non seulement le lien d'attachement, mais contribue aussi au **développement neurologique et pulmonaire** du nouveau-né prématuré.

Un soutien financier essentiel a permis la concrétisation de ce projet : l'association **A Bras Cadabra** a apporté un financement d'un montant de **5 906,21 €**, complété par la contribution de **816,51 €** du **Kiwanis d'Antibes**. Les **services techniques de l'hôpital** ont, quant à eux, pris en charge les travaux de peinture contribuant à finaliser et valoriser ce nouvel espace dédié aux familles.

Favoriser la présence parentale : une priorité pour l'Hôpital d'Antibes

Déjà particulièrement engagé dans une approche de **soins centrés sur la famille**, le service de néonatalogie dispose de **6 lits**, dont **4 chambres mère-enfant**, permettant d'accueillir les deux parents dans des conditions optimales.

Cette configuration fait de l'Hôpital d'Antibes l'un des rares établissements du département à offrir autant de chambres mère-enfant en néonatalogie.

Le nouveau Salon des Familles : un soutien concret au quotidien

Le Salon des Familles vient donc compléter cette organisation en offrant un espace confortable, adapté et accessible à tous les parents, y compris ceux ne bénéficiant pas d'une chambre mère-enfant.

Ils peuvent s'y **ressourcer, se restaurer, échanger**, tout en restant à proximité immédiate de leur enfant. Ce lieu partagé constitue un véritable relais de soutien et renforce la **continuité de la présence parentale**, essentielle à l'évolution du nouveau-né prématuré.

Les bénéficiaires sont reconnus

Pour le bébé :



- meilleure autonomie respiratoire,
- progression de l'autonomie alimentaire,
- réduction du stress et stabilité physiologique renforcée.

Pour les parents :

- développement des compétences parentales dès la naissance,
- accompagnement pour comprendre les besoins du prématuré,
- apprentissage des gestes du quotidien et des soins à poursuivre après la sortie.

La prise en charge varie de **3 à 4 jours** pour les enfants les plus matures à **plus de 60 jours** pour les prématurés nécessitant un suivi prolongé. Cette variabilité illustre la volonté de proposer un **accompagnement personnalisé**, adapté à chaque enfant et à chaque famille.

Déroulé :

- 13h30 : Rendez-vous dans le hall principal, **accompagnement vers le service.**
- **Accueil** par les **équipes** à l'entrée.
- Découverte de l'espace et **inauguration** avec **découpe** du ruban.
- Discours avec **moment convivial** suivi d'échanges.
- **Seront présents** : Mme Grienenberger, directrice déléguée et référente du pôle mère-enfant, Dr Khalfi, chef de pôle mère-enfant, M. le Maire, M. Brasselet, cadre de santé, des professionnels de l'équipe de néonatalogie, des professionnels du pôle mère-enfant et la direction.



CONTACT :

Emeline SURGET

Responsable communication, évènementiel, mécénat et relations institutionnelles

Tél : 04.97.24.76.62 / 07.87.18.05.29

Email : emeline.surget@ch-antibes.fr